

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS AU TRAVAIL (QVCT)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Mobiliser et communiquer autour de la QVCT et de la prévention des RPS :

- Faire de la QVT un outil de régulation : savoir établir un diagnostic, collecter les indicateurs internes exploitables, établir une grille d'indicateurs d'alerte et en assurer le suivi en y associant les IRP.
- Comment choisir les outils d'analyse pertinents et de leurs pilotes : entretiens, groupes de travail, questionnaires, enquêtes...
- Repérer les dysfonctionnements et les analyser : causes et conséquences.
- Identifier les facteurs de risques suite à l'analyse, intégrer les facteurs de risques RPS dans le document unique (DUERP)
- Élaborer une campagne de sensibilisation et de mobilisation

Prévenir et agir sur les différents leviers pour améliorer les conditions de travail

- Auditer pour adapter l'organisation du travail et son environnement : les 5 M.
- Accompagner les collaborateurs au changement pour éviter le stress : les 6 phases et actions clés.
- Former le management aux pratiques 3.0.
- Développer une communication efficace et incarner les valeurs de l'entreprise pour donner du sens.
- Mettre en place une procédure d'écoute en cas de conflits ou de risques majeurs.

Bâtir votre plan d'action en vue du suivi post-formation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active par l'apport de connaissances théoriques et retours d'expérience.
- Apprentissage et mise en pratique du MARP.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser les aspects juridiques de santé au travail.
- Définir et mettre en œuvre un programme de prévention du stress.
- Connaitre les outils d'organisation et de résolution de problème.
- Utiliser les outils du bien-être au travail.

PUBLICS CONCERNÉS

Responsables Ressources Humaines, Direction du Personnel, Managers.

PRÉREQUIS

Aucun.

DURÉE

- 2 jours soit 14 heures +
- 1 heure de suivi par visioconférence à 45 jours du séminaire
- Accès à la plateforme Activ'learning.

INTERVENANT

Consultant RH en Organisation du travail et en bien-être professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tests d'évaluation avant/après.
- Remise d'une attestation de fin de formation.